



Guerlesqu'Infos

Bulletin municipal

Conseils municipaux

Compte-rendu du conseil municipal du 31 Mars

Après avoir approuvé à l'unanimité le procès-verbal du précédent conseil municipal du 10 Mars, Madame Christiane DUGAY, 1^{ère} Adjointe, représentant Monsieur le Maire, empêché, passe à l'ordre du jour :

Vote des taux de fiscalité 2022

Le conseil municipal décide de voter par 9 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties pour 2022 à 37,37 % et le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour 2022 à 63,78 %.

Amortissement

Le conseil, à l'unanimité, décide de voter le tableau des amortissements suivant : Immobilisations incorporelles - frais d'études : 5 ans et attributions de compensation d'investissement : 5 ans.

Participation École Saint Joseph

Le conseil, à l'unanimité, décide de voter pour la participation proposée à l'école Saint Joseph, à savoir 41 700 €, somme calculée sur la base du coût par élève de l'école du Roudour et du nombre d'élèves de l'école Saint Joseph.

Subventions

Les associations bénéficient gratuitement de deux locations des bâtiments

communaux par an et de 250 photocopies par an. Les associations sportives utilisent gratuitement les salles de sports.

Il est proposé que les associations bénéficient au titre de l'année 2022, si besoin, d'une mise à disposition supplémentaire et gratuite des bâtiments communaux et de 50 photocopies supplémentaires en Mairie.

Les membres décisionnaires (des bureaux) des associations précitées n'ont pas pris part au vote et ont quitté la salle.

Subventions attribuées :

- Indépen'dance : 1 500 € - unanimité
- Guerlesquinaise Football : 0 € - 1 contre
- FNACA : 0 € - unanimité
- Association sportive du collège : 0 € - unanimité
- ACPG-CATM : 0 € - unanimité
- Guerlesquinaise Handball : 0 € - 1 contre.
- Judo Club : 0 € - 1 contre
- APE Collège de Roz Avel : 0 € - unanimité
- APE École du Roudour : 0 € - unanimité
- Tennis de table : 0 € - 1 contre
- ULCA : 0 € - unanimité
- Association des Communaux : 0 € - unanimité

- Association de badminton : 0 € - 1 abstention.
- Team Gwerliskin : 0 € - 1 contre - 3 abstentions.
- Trégor Sarbacane : 0 € - unanimité.
- Guic'Anim : 0 € - unanimité.
- École Saint Joseph : 30 € par enfant de Guerlesquin pour 1 sortie dans l'année scolaire - unanimité.
- Collège de Guerlesquin : 30 € par enfant de Guerlesquin pour 1 sortie dans l'année scolaire - unanimité.
- École du Roudour : 30 € par enfant de Guerlesquin pour 1 sortie dans l'année scolaire - unanimité.

ADMR

Le conseil décide à l'unanimité un montant de subvention inchangé, soit 500 € et un loyer annuel de 600 €.

Comité des fêtes : marchés animés et Estivale bretonne

Il est proposé les montants de subventions suivants :

- Marchés animés : 1 € versé par la commune pour 1 € versé par les commerçants. Unanimité.
- Course cycliste « Estivale bretonne » : montant connu à l'issue de l'évènement. 1 voix contre.

Société des courses hippiques

Le conseil, à l'unanimité, décide le versement d'une contribution de 3 612,25 €.

Compte-rendu du conseil municipal du 7 Avril

Après avoir approuvé à l'unanimité le procès-verbal du précédent conseil municipal du 31 Mars, Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour :

Tarif goûter garderie

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, la mise en place d'un tarif goûter

de 1,10 € par enfant pour l'année 2022.

Adoption des comptes de gestion 2021

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021 : commune, groupe scolaire, lotissement, logements sociaux ; visés et certifiés

conformes par l'ordonnateur. Ils n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

- Commune : 14 pour et 1 contre
- Groupe scolaire : 14 pour et 1 contre
- Lotissement : unanimité
- Logements sociaux : unanimité

Compte-rendu du conseil municipal du 7 Avril - suite

Adoption des comptes administratifs 2021

Le conseil municipal adopte les comptes administratifs :

- Commune : 9 pour, 1 contre et 3 abstentions
- Groupe scolaire : 9 pour et 4 contre
- Lotissement : unanimité
- Logements sociaux : unanimité

Affectation du résultat au budget primitif 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de l'affectation de la somme

de 262 616,56 € à la section d'investissement au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » et de l'affectation de la somme de 191 442,43 € en report à la section de fonctionnement au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » du budget primitif 2022.

Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le principe d'allouer, dans le cadre de la préparation du

budget, une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2 % du montant des indemnités des élus.

Adoption des budgets primitifs 2022

Le conseil municipal vote et arrête les budgets primitifs 2022 :

- Commune : 10 pour, 1 contre et 3 abstentions.
- Groupe scolaire : 10 pour, 4 contre.
- Lotissement : unanimité.
- Logements sociaux : unanimité.

Compte-rendu du conseil municipal des jeunes du 25 Avril

Les jeunes se sont réunis en présence de Florent LE HERVÉ, conseiller municipal délégué en charge du CMJ lundi 25 Avril pour poursuivre les travaux et réflexions déjà engagés.

Proposition des anciens combattants pour la cérémonie du 8 Mai.

Les anciens combattants sollicitent les membres du CMJ à l'occasion de la commémoration du 8 Mai 1945, pour participer au protocole de l'évènement. Maï-Linh ROOSENS, Antoine et Julien BARETS se portent volontaires. Une rencontre avec les anciens combattants est prévue dans la semaine précédant le 8 Mai.

Organisation d'une activité lors du passage de la « Pierre Le Bigaut - Mucoviscidose » le samedi 25 Juin

Les idées sont nombreuses de la part des jeunes, à savoir :

- Stand sur la place de l'église avec vente de gâteaux et boissons au

profit de la PLB Muco.

- Fabrication d'une banderole et de drapeaux « Le CMJ de Guerlesquin pour vaincre La Muco ».
- Trouver des vélos anciens, les peindre pour décorer.
- Un stand axé sur la sécurité des vélos sur la route, petit tour de vélo sur un parcours délimité.

Soirée « auberge espagnole »

Les jeunes conseillers sont enthousiastes à l'idée d'organiser une soirée « auberge espagnole » dans les semaines à venir (possibilité le 20 Mai). Un mail sera envoyé aux parents pour connaître les disponibilités de chaque conseiller. L'idée serait de se retrouver à partir de 18h30 dans la salle des Associations de Porz ar Gozh Ker autour de plats cuisinés par chacun. Une affiche est à réaliser ainsi qu'une communication auprès de la population car tous les jeunes Guerles-

quinois de 5 à 18 ans seront invités à y participer.

Projets en cours

- Boîte à livres : il faut avancer sur le sujet rapidement (avoir l'accord de la Mairie et des copropriétaires du centre commercial).
- Jardins partagés : en attente de l'avancement du groupe de travail.
- Visite à l'EHPAD : à organiser dans les semaines à venir, en fonction de la situation sanitaire.
- Activité cinéma à la salle du Conseil : nécessite l'accord des organismes (SACEM, CNC, etc...).
- Carte interactive des services de la commune : des ajouts sont à y apporter ainsi que l'intégration de la carte sur le site internet de la commune. 53 lieux et services ont été déjà répertoriés par les jeunes.

Prochaine réunion : Lundi 16 Mai à 18h en Mairie.

Invitation à la commémoration du 8 Mai 1945



Éric CLOAREC, Maire, le Conseil Municipal,
les associations d'anciens combattants ACPG-CATM et FNACA
invitent les Guerlesquinoises et Guerlesquinois à assister
à la commémoration du 8 Mai 1945



À Guerlesquin, le dimanche 8 Mai 2022, à 11h

Rassemblement devant le monument aux morts, dépôt de gerbe, lecture des messages
de la Ministre déléguée à la mémoire et aux anciens combattants et de l'UFAC
(Union Française des Associations de Combattants) et remise de médaille

Avec la participation des membres du Conseil Municipal des Jeunes

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à Porz ar Gozh Ker

Opérations « Fleurissons nos rues » et « Plan 500 000 arbres »

Fleurissons nos rues

Si vous disposez en ville d'un pas de porte visible de la rue, vous serez peut-être intéressé par l'opération « Fleurissons nos rues » lancée à l'initiative des Petites Cités de Caractère.

Il s'agit de semer un mélange de six sortes de graines de fleurs (escholzia, alysse maritime, lin, etc...) au pied de sa façade en élargissant sur deux à trois centimètres l'interstice entre le trottoir et votre habitation, en le comblant avec du terreau ensemencé et en l'arrosant régulièrement. Ce mélange, qui constitue une alliance efficace du décoratif et de la technique, est particulièrement adapté au plan « zéro phyto » en place dans notre commune et participera à l'embellissement et au fleurissement de Guerlesquin.

Nous avons retenu dans un premier temps les rues Ver et Hent ar Porz Lann qui nous semblent particulièrement adaptées. Pascal HERVÉ, agent

technique chargé des espaces verts et Hervé TILLY, conseiller municipal délégué, passeront distribuer directement des sachets de graines aux habitants de ces rues. Cela n'empêche pas les personnes désireuses de s'associer à cette action de venir chercher en Mairie des paquets de graines offerts par l'association des Petites Cités de Caractère.

À cet effet, notez que deux interventions nous aideront à lancer cette opération auprès de la population :

- La première consistera en une présentation, par Pascal HERVÉ des sachets et des plantes : il nous montrera comment les semer et les entretenir. Cette action aura lieu, dans le cadre de la « Fête de la nature », le **samedi 21 Mai à 10h au pied de l'église, face à la mairie.**
- La deuxième action se tiendra **sur le marché le lundi 23 Mai** : un animateur « Nature » de l'Ulamir procédera à une intervention sur le thème des plantes mellifères ; une distribu-



tion des sachets de graines restants sera alors organisée.

Plan 500 000 arbres

Le Département du Finistère, qui lance l'opération « Plan 500 000 arbres », est à la recherche de terrains pour y planter annuellement 500 000 arbres. Il se propose pour les plus grandes parcelles d'intervenir en maîtrise d'ouvrage ou d'apporter un appui financier et technique.

Pour de plus amples informations, ses services se tiennent à votre disposition à cette adresse :

planarbres@finistere.fr

Centre de loisirs des vacances de Pâques

Le centre de loisirs des vacances de Pâques a accueilli une vingtaine d'enfants de 3 à 11 ans.

Les animatrices, Eugénie GUERSON, Murielle LE GUERN et Valérie HENRY ont préparé un programme d'animations thématiques afin que les enfants profitent pleinement de leurs vacances.

Au programme de la première semaine : cuisine, film, bricolage d'œufs, de poules et de lapins en tous genres et pour terminer en beauté, organisation d'une chasse à l'œuf. Celle-ci était bien sûr très attendue

des enfants mais également des animatrices qui se sont fait un plaisir de trouver les meilleures cachettes !

La seconde semaine fêtait le printemps avec, au programme : du jardinage, de la réalisation de cadres floraux, d'attrape-soleils et d'autres petits bricolages.

Les vacances, très appréciées des enfants, se sont clôturées en musique par la désormais célèbre boum

du centre de loisirs.

À noter : centre de loisirs d'été du 6 au 30 Juillet.



Recrutement pour le centre de loisirs d'été

La commune de Guerlesquin recherche pour son centre de loisirs **du 6 au 30 Juillet 2022** des animateurs de centre de loisirs titulaires du BAFAD, BAFa ou du CAP Petite Enfance.

Ils devront organiser l'accueil des enfants dans le nouveau centre de

loisirs situé à l'école Ar Roudour.

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Guerlesquin est classé multi-niveaux, de 3 à 11 ans, avec une capacité d'accueil de 20 places dont 8 enfants de moins de 5 ans et 12 enfants de plus de 5 ans.

Les candidatures : lettre de motivation et CV seront à adresser à Monsieur Le Maire de Guerlesquin, par courrier : Mairie - Place du Martray - 29650 GUERLESQUIN ou par mail : mairie@guerlesquin.bzh

Vie communale - suite

Services techniques : Engazonnement autour du complexe sportif

Les agents des services techniques ont procédé en régie à l'engazonnement de 2 000 m² de terrain autour du

nouveau complexe sportif Jacques TILLY : préparation des sols et semis à l'aide d'une engazonneuse.

Ils demandent aux usagers de bien respecter ces espaces et de ne pas les piétiner.

Vie économique

Orthophoniste : Marion LAINÉ s'installe au Pôle Santé

Depuis quelques temps, Marion LAINÉ, orthophoniste, s'est installée aux côtés de Marie BOURVEN au Pôle Santé, dans la Zone du Roudour, Rue Morice du Parc.

Elle a travaillé pendant 3 ans au centre de Perharidy à Roscoff.

Elle consulte le mercredi toute la

journée et le reste de la semaine, à domicile.

Elle intervient auprès des adultes (maladies neurodégénératives, rééducation vocale...) et des enfants : (travail sur le langage écrit...)

Vous pouvez la contacter au :

06.89.66.74.15



Sous un arbre perché : Portes ouvertes les 28 et 29 Mai

À l'occasion de « Trégor en fleurs », le week-end des **28 et 29 Mai, de 10h à 18h**, huit pépinières et un jardin du Trégor breton vous ouvrent leurs portes.

Des producteurs passionnés vous attendent chez eux pour vous présenter leurs collections de vivaces et arbustes peu courants et vous conseiller dans vos plantations.

La pépinière « Sous un arbre perché » située à Kervocu vous propose de découvrir dans un magnifique cadre, ses plantes d'ombre et sa collection nationale d'hydrangea.

Contact :

Tél : 06.15.40.25.87

Courriel :

sousunarbreperche@gmail.com

www.sousunarbreperche.fr



Vie scolaire

École Ar Roudour : Le plein d'activités !



Les élèves de l'école Ar Roudour ont fêté l'arrivée du printemps lundi 4 Avril en défilant dans les rues de Guerlesquin. Ils ont été reçus à Porz ar Gozh Ker par la municipalité qui leur a offert un goûter et des bonbons. Après avoir traversé les allées du marché, les enfants se sont rendus

au Théâtre de Morlaix où ils ont assisté au spectacle intitulé « Bagarre ». Les élèves de maternelle se rendront quant à eux au cinéma à Plestin-Les-Grèves au mois de Mai.

Par ailleurs, toutes les classes bénéficient depuis le début du mois de Mars des interventions de Mathilde ROBIL

déguisés dans les jardins de l'EHPAD pour saluer les résidents où ils ont également reçu des bonbons.

Pour clore cette période scolaire, les élèves de CP, CE et CM se sont rendus avant les vacances

du Patio de Morlaix. Les élèves pratiquent le chant et découvrent des instruments de musique en travaillant sur les rythmes, les percussions et les ambiances sonores.

Les séances de piscine à Plouigneau ont à nouveau repris pour les classes de CP/CE et CE/CM qui profiteront de 10 séances de natation jusqu'au mois de Juin.

Les parents désirant inscrire leur enfant pour la rentrée prochaine peuvent contacter la directrice de l'école, Maryse ABGRALL, au 02.98.72.81.08 ou par mail à ec.0291679T@ac-rennes.fr.

Passage de la Pierre Le Bigaut - Mucoviscidose : Appel aux associations

Deux circuits de la course cycliste « La Pierre Le Bigaut-Mucoviscidose » passeront par Guerlesquin le **samedi 25 Juin**. Créée en 1992, l'association a pour but d'informer, sensibiliser et collecter des fonds pour lutter contre la mucoviscidose. 371 000 € ont été collectés en 2021.

Nous sollicitons les associations guerlesquinaises à apporter leur

pierre à l'édifice en organisant par exemple une manifestation dont les bénéfices, tout ou partie, pourraient être reversés à la PLB. Nous nous chargeons de coordonner et de promouvoir toutes vos initiatives !

Les jeunes du CMJ réfléchissent à des actions qui seront proposées le jour de la course, mais il serait souhaitable d'aller plus loin dans cette élan de

solidarité.

Par ailleurs, des produits dérivés de la PLB Muco seront mis en vente dans différents lieux quelques temps avant la course.

Contact :
Éric LE SCANFF,
Adjoint culture et sport.

Comité des Fêtes : Retour des animations d'été

Le Comité des Fêtes est heureux de vous informer de son programme d'animations estivales :

- *Chaque lundi matin de Juillet et Août* : marché animé. Le programme est en cours d'élaboration.
- *Samedi 23 Juillet* : Repas moules-frites animé sous les Halles, dans le cadre des fêtes patronales.

- *Samedi 13 Août* : Fête du plan d'eau avec feu d'artifice.

- *Les 10 et 11 Septembre* : Journées des Plantes de Guerlesquin à l'espace Porz ar Gozh Ker.

Les membres du bureau vous présenteront leur programme lors de l'assemblée générale le **vendredi 13 Mai à 18h30 à Porz ar Gozh Ker**.

Toute personne désireuse d'aider au bon déroulement des manifestations peut venir se proposer en tant que bénévole. C'est aussi l'occasion pour les nouveaux habitants de rencontrer des Guerlesquinois, dans une ambiance festive.

APEL École Saint Joseph : Repas à emporter le 14 Mai

L'association des parents d'élèves de l'école Saint Joseph vous propose le **samedi 14 Mai** un repas mauricien à emporter.

Au menu :

Kir - poulet makhani - riz pulao - cari de pois chiche - fromage - dessert.

Les cartes sont en vente à 12 € auprès

des élèves, à réserver avant le 4 Mai.

Les plats seront à retirer à l'école Saint Joseph le 14 Mai, de 18h30 à 21h.

Okapoum : Les fous du guidon le 21 Mai

L'association Okapoum organise des manifestations dans le but de récolter des fonds pour soutenir les associations et organismes qui œuvrent dans le domaine du handicap mental.

Elle propose le **samedi 21 Mai, à 14h** au départ de l'hippodrome de Guerlesquin une belle **balade à motos** sur les routes du Trégor puis, **à partir de 17h, un concours de pétanque** en semi-

nocturne.

La participation pour la balade à motos est de 5 € par casque. Inscriptions en ligne, à partir de la page Facebook de l'association.

L'inscription au concours de pétanque se fait sur place à partir de 15h : 10 € la doublette.

Buvette et barbecue sur place.



Première reconnaissance effectuée dans la bonne humeur le 27 Mars

Team Gwerliskin : Randonnée du Petit Trégor le 22 Mai

Les randonnées VTT et marche du Petit Trégor reviennent le **dimanche 22 Mai, à partir de 7h30**, au départ de Porz ar Gozh Ker.

5 circuits VTT sont au choix : 13, 26, 33, 40 et 50 km. Les bénévoles de l'association ont renouvelé leurs tracés en s'étendant désormais vers Loguivy-Plougras.

Pour ce qui est de la randonnée pédestre, un circuit unique de 13 km est proposé, identique au circuit VTT.

La participation est fixée à 6 € avec collation, à régler sur place au moment du départ.

Team Gwerliskin fait appel aux bénévoles pour préparer la manifestation avec une journée nettoyage des

chemins le samedi 7 Mai. Rendez-vous à 8h30 à Porz ar Gozh Ker avec votre propre matériel.



Association automobile et patrimoine du pays de Fougères : Rallye international

Près de 100 véhicules d'époque seront présents lundi 23 Mai à Guerlesquin

L'association Automobile et Patrimoine du Pays de Fougères (APPF) est née en 1997. Son objectif est de faire découvrir à des amoureux de l'automobile ancienne, français et étrangers, le riche patrimoine historique, architectural, musical, culturel et gastronomique de nos régions, trop souvent méconnu.

Chaque année, elle organise la randonnée internationale du Pays de Fougères. En 2022, avec le concours de l'association morlaisienne « Calandre & Torpédo », la 26^{ème} édition parcourra le Trégor et le Léon et clôturera son périple à Guerlesquin le lundi 23 Mai. Près de 100 équipages

arriveront vers midi, en provenance de l'Écomusée de Plouigneau. Les véhicules resteront exposés dans le centre-ville jusqu'à 15h.

La veille, chaque auto aura été présentée au public place des Otages à Morlaix à partir de 14h30 (entrée gratuite).

Cette manifestation est l'un des premiers rendez-vous européens d'amateurs d'automobiles de collection. Agréé par la Fédération Française de Véhicules d'Époque (FFVE) et par la Fédération Internationale des Véhicules Anciens (FIVA), elle rivalise avec des manifestations réputées du calendrier international, tant par le nombre de véhicules inscrits que, surtout, par la qualité du

plateau.

Chaque année, une marque est à l'honneur. En 2022, ce sera Talbot. Les autos, toutes antérieures à 1970, viennent des diverses régions de France et de plusieurs pays d'Europe (Grande-Bretagne, Suisse, Belgique, Autriche, Irlande, Espagne...). Si les conditions le permettent, la présence d'équipages américains ou indiens n'est pas exclue.



Informations

Impôts - Déclaration de revenus : Accueil fiscal le 19 Mai à Guerlesquin

Pour aider les usagers à remplir leur déclaration d'impôt sur le revenu, la Direction départementale des finances publiques du Finistère organisera un accueil fiscal exclusivement

sur rendez-vous **à la salle du Conseil de Porz ar Gozh Ker à Guerlesquin le jeudi 19 Mai de 9h à 12h.**

Des agents des finances publiques seront présents pour répondre aux

questions des usagers.

Réception uniquement sur rendez-vous, à prendre en Mairie.

Parc Naturel Régional d'Armorique : Appel aux initiatives

Vous avez un projet sur le territoire du Parc ? Celui-ci va contribuer à la vitalité d'une ou de plusieurs communes du Parc ? Ce projet respecte les valeurs du Parc ? Vous recherchez des financements ? C'est le moment de participer à « l'Appel aux initiatives du Parc d'Armorique ».

Pour qui ?

L'appel aux initiatives est ouvert à différentes catégories de porteurs de projet :

- **Catégorie 1** : projets soutenant l'activité économique, portés par des entreprises créées ou en cours de création, toutes formes juridiques (y compris exploitations agricoles) et associations ;
- **Catégorie 2** : projets portés par des associations ou collectifs de citoyens ;
- **Catégorie 3** : projets portés par l'une

des 44 communes du territoire ;

- **Catégorie 4** : projets portés par des groupements, associations, conseils de jeunes (niveau collège et lycée : 11-18 ans). Ces projets devront être distincts des projets réalisés dans le cadre du projet d'établissement.

Le projet doit répondre aux valeurs des Parcs (la dimension humaine, l'attachement au territoire et la préservation des ressources) et contribuer au maintien de la vitalité d'une commune et/ou aux besoins de service à la population.

Sélection citoyenne

Les projets seront soumis au vote du public et présentés à un jury d'élus et techniciens du Parc. Un projet par catégorie sera retenu suite à ces votes.

Comment sont accompagnés les projets ?

Au projet lauréat dans la catégorie 1, le Parc attribuera une dotation d'un montant de 1 200 €, dans le cadre d'une campagne de financement participatif et accompagnera techniquement le projet.

Les projets lauréats dans les autres catégories seront chacun accompagnés par le Parc à hauteur de 1 200 €, sur présentation de justificatifs de dépenses.

Comment participer ?

Téléchargez le dossier de candidature et le cahier des charges sur le site internet du Parc :

<https://www.pnr-armorique.fr/> - Rubrique « Actualités ».

La date limite de dépôt des projets est fixée au **jeudi 2 Juin**.

Contact :

Tél : 02.98.81.90.08

Courriel : contact@pnr-armorique.fr

Patrimoines de Bretagne : Concours photo du 13 Mai au 31 Août

#Objectif Patrimoines 2022, une invitation à photographier les patrimoines

Les trois réseaux « Communes du Patrimoine Rural », « Petites Cités de Caractère » et « Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques » de Bretagne, organisent la 4^{ème} édition du concours photo « **Objectif Patrimoines** » du 13 Mai au 31 Août 2022, dont le thème sera « photographiez les patrimoines dans les 92 cités labellisées de Bretagne ». Ce concours sera ouvert uniquement aux photographes amateurs, en 2 catégories :

- Catégorie – de 15 ans
- Catégorie + de 15 ans

Comment participer ?

Le règlement du concours et les

modalités de participation (formulaire d'inscription, 3 photos maximum par participant) sont disponibles sur le site Internet : www.patrimoines-de-bretagne.fr/concours-photo.

Remplissez le formulaire d'inscription (obligatoire) en ligne et envoyez vos photos nommées selon le protocole indiqué.

30 photos gagnantes seront sélectionnées par le jury, parmi les deux catégories, selon les critères suivants : la qualité, la force, l'originalité des photos et le respect du thème. Elles seront valorisées par une exposition virtuelle sur le site [www.patrimoines-de-](http://www.patrimoines-de-bretagne.fr)

bretagne.fr.

L'annonce des résultats se fera lors des Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 Septembre.

De nombreux lots sont à gagner dont un appareil photo numérique pour le 1^{er} lauréat de chaque catégorie et pour les suivants, des entrées pour les équipements culturels présents dans les 3 réseaux.



Élections législatives 2022

Inscriptions sur la liste électorale

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections législatives de 2022 ?

Vous avez **jusqu'au mercredi 4 Mai pour le faire en ligne** et jusqu'au **vendredi 6 Mai pour faire la démarche en Mairie ou par courrier**. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne, grâce au téléservice disponible sur www.service-public.fr, sur présentation d'un justificatif d'iden-

tité et d'un justificatif de domicile numérisés ;

- En Mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du formulaire Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- Par courrier adressé à votre Mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le formulaire Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription. Pour l'envoi du formulaire papier, la date limite est celle de la réception du courrier

par la mairie et non celle de la date d'envoi (le cachet de la poste n'est pas pris en compte).



Nouvelle carte Vitale : Attention à l'arnaque par SMS

La pharmacie de Guerlesquin nous fait part de plusieurs tentatives d'arnaqes à la carte Vitale.

Le site www.service-public.fr nous indique les moyens de s'en protéger.

Vous avez reçu un message par SMS de l'Assurance maladie vous demandant de renouveler ou de mettre à jour votre carte Vitale ? Attention, vous faites l'objet d'une tentative d'arnaque ! Vous recevez un message vous demandant de cliquer sur un lien afin de renouveler votre carte Vitale. Ce lien vous conduit vers une page internet similaire à celle de l'Assurance maladie. Il vous est demandé ensuite de renseigner votre nom, votre adresse et enfin vos coordon-

nées bancaires.

Cette arnaque vous demande ainsi de payer quelques centimes d'euros afin d'obtenir votre nouvelle carte Vitale.

Les fraudeurs peuvent aussi vous contacter par téléphone en se faisant passer pour votre banquier afin que vous lui communiquiez des informations personnelles et bancaires. Le but est de vous faire croire qu'il veut mettre fin à l'arnaque alors qu'il veut en réalité la finaliser.

Afin d'éviter d'être piégé, plusieurs éléments sont à retenir :

L'Assurance maladie ne demande jamais par message de mettre à jour sa carte Vitale.

La mise à jour d'une carte Vitale est

gratuite et se fait sur des bornes spécifiques en pharmacie ou chez votre médecin. Elle ne se fait jamais sur internet.

Seule la connexion sur votre compte « Ameli » permet l'échange sécurisé de vos informations avec l'Assurance maladie.

Recevoir un appel le soir et le week-end de votre banquier ou conseiller bancaire est suspect. Ne divulguez aucune information bancaire durant ces appels.

Faites opposition immédiatement lorsque le fraudeur a réussi à obtenir vos coordonnées bancaires.

Permanence des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Chantal COLLÉOU, du vendredi 29 Avril au lundi 2 Mai
- Édouard TROLES, du vendredi 6 au lundi 9 Mai
- Éric CLOAREC, du vendredi 13 au lundi 16 Mai
- Christiane DUGAY, du vendredi 20 au lundi 23 Mai

L' élu de garde tient une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.

État civil

Décès

12 Avril : Yvonne BANNIER veuve GÉRY

26 Avril : Yvette BOHEC veuve MILBÉAU

L'agenda

Chaque mardi après-midi

Permanences :

Gwen BELLEC,

Agent Maison France Service

Contact : 07.87.73.52.61

Stéphane PELOT,

Conseiller numérique

Contact : 06.13.18.21.79

sur rendez-vous, en Mairie

Samedi 30 Avril, de 9h à 12h

Permanence de Chantal COLLÉOU

Adjointe au Maire

Mairie

Lundi 2 Mai, de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

Mardi 3 Mai, de 9h à 12h

Permanence d'André INIZAN,

Assistant social, sur rendez-vous

au 02.98.88.99.90

Mairie

Jeudi 5 Mai, à 18h

Conseil Municipal

Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker

Samedi 7 Mai

de 9h à 12h

Permanence d'Édouard TROLES

Adjoint au Maire - Mairie

en soirée

Repas des propriétaires de chasse

Par la Société de chasse

Salle Plijadur

Dimanche 8 Mai, à 11h

Commémoration du 8 Mai 1945

(Voir page 2)

Lundi 9 Mai, de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

Vendredi 13 Mai

à 18h30

Assemblée Générale

du Comité des Fêtes

Porz ar Gozh Ker

(Voir page 5)

à 20h

Assemblée Générale

de la chorale Mouezhioù an Avel

Porz ar Gozh Ker

Samedi 14 Mai

de 9h à 12h

Permanence d'Éric CLOAREC

Maire

Mairie

de 18h30 à 21h

Repas à emporter

Par l'école Saint Joseph

(Voir page 5)

Lundi 16 Mai

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

à 18h

Réunion du Conseil Municipal

des Jeunes

Mairie

Jeudi 19 Mai, de 9h à 12h

Permanence

pour la déclaration de revenus

Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker

Sur rendez-vous en Mairie

(Voir page 6)

Numéros utiles

Centre médical : 02.98.72.81.45

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de Guerlesquin : 02.98.72.87.89

Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC / mn)

et affichage en pharmacie

Cabinet infirmier MOY-JÉZÉQUEL :

02.98.72.86.74

Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-

MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS :

02.98.72.80.26

ADMR Région de Morlaix : 02.98.72.83.08

EHPAD Résidence du Guic : 02.98.72.82.49

Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE

BEC : 02.98.72.92.32

Diététicienne Céline ASSELIN :

06.46.62.30.83

Psychologue Bernadette JÉZÉQUEL :

06.50.20.56.15

Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL :

02.98.99.93.37

Orthophonistes Marie BOURVEN :

06.89.67.01.18 et Marion LAINÉ :

06.89.66.47.15

Cabinet vétérinaire MÉAR - LE MEN -

DAGORNE - CUEFF : 02.98.72.88.63

La Poste : 36 31

Service Eau et Assainissement Morlaix

Communauté : 0806 090 010

EDF dépannage clients : 09 726 750 29

Orange dépannage clients : 3900

Samedi 21 Mai

de 9h à 12h

Permanence de Christiane DUGAY

Adjointe au Maire - Mairie

à 10h

Information

sur « Fleurissons nos rues »

Devant l'église (Voir page 3)

à partir de 14h

Les fous du guidon

et concours de pétanque

Par Okapoum

Hippodrome (Voir page 5)

Dimanche 22 Mai, à partir de 7h30

Randonnées du Petit Trégor

Par Team Gwerliskin (Voir page 5)

Lundi 23 Mai,

de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

« Fleurissons nos rues » : présence d'un animateur nature de l'ULAMIR